

vie  
H2O  
saumon  
ensemble  
gouvernance  
protection  
futur solidaire  
Loire  
fleuve  
éthique  
citoyen  
voix  
responsable  
avenir  
Assises  
coordination  
rivière  
source  
accord  
durable  
nature  
écosystème  
participative  
biodiversité  
environnement  
implication  
conférence

**Assises associatives**

**pour une Loire  
Vivante**

# REMARQUES SUR LA STRATEGIE DU PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE A L'HORIZON 2035

Novembre 2013

## LES ATOUTS DE LA STRATEGIE 2035 – PLAN LOIRE IV

### ■ Sur la stratégie d'ensemble :

L'ensemble des associations émet un retour positif sur la proposition de projeter une stratégie à l'horizon 2035, **démarche tout à fait cohérente** quant au besoin déjà exprimé d'inscrire le PLGN dans la durée.

Ce plan répond à quatre enjeux principaux :

- Réduire les conséquences des risques d'inondation ;
- Restaurer les milieux aquatiques dégradés ;
- Améliorer les connaissances du bassin ;
- Valoriser le patrimoine naturel et culturel ;

Ces quatre enjeux sont cohérents par rapport à l'historique du Plan Loire Grandeur Nature et à son évolution.

### ■ Sur le changement climatique :

Dès l'évocation du contexte, la thématique du changement climatique est inscrite dans ce document. Il apparaît comme l'un des efforts à faire notamment en termes de connaissance, ce qui nous semble tout à fait pertinent.

En revanche, il nous semblerait opportun de parler davantage d'« évolution climatique » que de changement climatique.

### ■ Sur la biodiversité :

Dans l'ensemble du document, la prise en compte de la biodiversité apparaît de manière positive, comme un atout et une source de richesse pour les territoires et non comme une contrainte, comme cela est trop souvent le cas.

## PISTES DE REFLEXION/QUESTIONNEMENTS

### ■ Sur le risque d'inondation :

Les débats issus des « Assises associatives » ont montré que le PLGN avait besoin de revenir à la source, c'est-à-dire de réorienter ses objectifs vers une plus grande **naturalité et fonctionnalité du fleuve**. Colonne vertébrale du PLGN depuis son origine, le thème de la culture du risque naturel d'inondation doit redevenir un élément de conscience politique / publique et faire partie intégrante d'une stratégie nationale.

La stratégie du Plan Loire Grandeur Nature à l'horizon 2035 sur le risque d'inondation reprend ces axes forts : intégration dans une stratégie nationale, mais aussi meilleure prise en compte des « *infrastructures naturelles* », même si ce terme nous paraît mal approprié. Cependant, il nous semble que **cette thématique de la renaturation de la Loire n'est pas prise en compte à sa juste valeur dans le document, en particulier pour les objectifs du Plan Loire Grandeur Nature à l'échelle de temps 2014-2020**. La Loire est un fleuve vivant, il faut donc lui laisser un **espace de liberté et de mobilité**. Or, le PLGN échoue à redonner de l'espace au fleuve, qui perd toujours plus d'espace. Il est urgent d'inverser cette situation.

## ■ Sur la gouvernance :

### - *La place de la société civile dans le futur programme :*

Nous proposons d'ajouter dans le paragraphe d'introduction de ce chapitre le mot « société civile ». Cette dernière est en effet à l'origine du premier Plan Loire Grandeur Nature et est partie intégrante de ce programme.

L'association des parties prenantes sous forme d'un forum des acteurs peut être positive, en fonction de son contenu. Ce forum des acteurs se rapproche, dans son idée, de la « conférence des acteurs » du Plan Loire Grandeur Nature III, même si l'on peut constater des évolutions. Cependant, nous pensons que **la place de la société civile dans la gouvernance du futur Plan Loire Grandeur Nature ne peut se réduire à cette instance**. La réussite des politiques publiques passe par l'implication des partenaires concernés, tant au stade des décisions que de sa mise en oeuvre. Il est ainsi nécessaire d'appliquer la « **gouvernance à 5** » pour le futur programme, démarche instituée par l'Etat suite au Grenelle de l'Environnement. A ce titre, du côté associatif, cette gouvernance nécessitera un comité citoyen permanent dans la continuité des Assises Associatives pour une Loire Vivante, instrument de concertation inter associatif pour le Plan Loire Grandeur Nature.

### - *L'articulation entre le niveau bassin et le niveau régional/local :*

Le document manque de lisibilité sur la gouvernance régionale. En effet, la gouvernance à l'échelle du bassin est bien explicitée, mais son articulation avec l'échelle régionale ainsi que la gouvernance au niveau local pose question.

### - *Le conseil scientifique :*

Le paragraphe concernant le conseil scientifique appelle deux points de vigilance. D'une part, il est important que cette instance ne soit pas seulement consultative mais également porteuse d'initiatives. D'autre part, en cas d'un conseil scientifique « *commun aux plans grands fleuves* », il faut veiller à l'articulation avec les instances du type CNPN.

## ■ La communication du Plan Loire Grandeur Nature IV :

Dans le bilan dressé par les associations sur le Plan Loire Grandeur Nature actuel, l'accent avait été mis sur le **manque de lisibilité et de transparence du programme** malgré le fait que l'un des objectifs énoncé était la recherche d'une meilleure communication envers les différents acteurs et la population. Pour pallier à ce manque, nous avons émis l'idée de créer une « cellule » communication/formation ayant une mission de vulgarisation, communication de la connaissance ainsi qu'un « label Plan Loire Grandeur Nature ». Or, le document stratégique n'évoque rien sur cette thématique. Nous nous interrogeons donc sur les mesures prévues autour ce point essentiel pour le futur programme.

## ■ L'Estuaire de la Loire :

L'Estuaire de la Loire n'est pas clairement spécifié dans ce document stratégique car noyé dans les différentes généralités sur les sections dégradées sans hiérarchie de valeur ni d'urgence. La stratégie à l'horizon 2035 doit notifier dans ses objectifs la priorité du rééquilibrage du Grand Estuaire des Ponts-de-Cé à Saint-Nazaire pour rétablir les fonctionnalités essentielles du fleuve, cette section étant la plus dégradée par l'incision du lit, la chenalisation et la chute de la ligne d'eau. Dans cette optique, le Plan Loire Grandeur Nature IV doit intégrer et soutenir les démarches engagées par la Région Pays de la Loire et le GIP Loire Estuaire dans le plan régional d'action concerté et dans le projet de reconquête du lit de la Loire par des interventions morphologiques et hydro-sédimentaires.

### ■ **La gestion et les impacts des grands ouvrages :**

De notre point de vue, les grands barrages sont une thématique trop peu présente dans ce document stratégique, au regard de leur impact sur le fleuve. Il est en effet essentiel de mieux adapter la gestion des grands barrages (Naussac, Villerest, Grangent, complexe hydro-électrique de Montpezat, Vichy) et de s'attaquer à leurs impacts négatifs que sont les problèmes de pollution, le stockage des sédiments, l'eutrophisation, etc. Ainsi, le volet « Recherche » est fondamental. Des études et des travaux de recherches relatifs aux effets de la gestion des grands ouvrages sur le long terme doivent être menés pour optimiser la gestion écologique et énergétique des ouvrages. Enfin, sur cette thématique, la société civile locale est un acteur à ne pas négliger à la fois dans un souci d'information et de sensibilisation mais aussi par son intégration aux prises de décision.

### ■ **Stratégie de restauration de la dynamique fluviale :**

La restauration de la dynamique fluviale n'est pas assez abordée dans une logique de gestion multifonctionnelle.

L'enjeu végétalisation du lit mineur par exemple n'est pas assez abordé et mis en perspective avec ses différentes causes : pollution chimique, déséquilibre du fleuve, incision du lit...

### ■ **Une compétence « Grands Espaces Naturels » ?**

Nous regrettons qu'il n'y ait aucune référence à notre proposition concernant l'intégration dans le futur programme d'une compétence « Grands Sites ». Plusieurs sections de la Loire sont l'objet de protections particulières existantes (Patrimoine Mondial de l'Unesco) ou en projets (Réserve Naturelle Nationale de l'Estuaire de la Loire, Réserve de Biosphère UNESCO en Haute-Loire, Parc Naturel Régional des Sources et de Gorges du Haut Allier, Parc National des zones humides au Bec d'Allier). Le Plan Loire Grandeur Nature peut être, d'une part, un outil de développement et d'accompagnement de tels projets, d'autre part, un outil qui permette de veiller à la transition de ces territoires avec les zones intermédiaires.